

COMPTE-RENDU

Conseil municipal du 19 février 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix-neuf février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Robert GOUSSEAU, Maire.

Etaient présents : GOUSSEAU Robert, BOURDEAU Jean-Claude, CABANÈS Laurent, ROUX Jean-Dominique, MORIN Patrick, RAMBAUD Sébastien, BOISDÉ Virginie, LARDJANE Marie-Hélène, BARATANGE Jean Pierre, PACHECO Monique, TEXIER Jérôme, GAUDIN Christian, LARGEAU Jean-Pierre.

Absent : BERTRAND François.

Madame Monique PACHECO a été désignée secrétaire de séance

Date de la convocation : 14 février 2019

Demande de subvention au titre du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) 2016-2018

Il a été décidé, à l'unanimité, de déposer une demande de subvention dans le cadre du programme d'appui communautaire au territoire (PACT), formalisé par la communauté d'agglomération du Niortais afin de rénover l'éclairage public. Dans un premier temps il sera procédé au remplacement des lampes en LED dans le bourg d'Irleau et Sainte Sabine pour une dépense HT de 59 815,76 € subventionnés à 50 %.

Agence Postale

Il avait été envisagé d'accueillir l'agence postale communale dans les locaux de la mairie pour évoluer vers une maison de service au public ;

Après une rencontre avec le chef de projet de la poste et 2 réunions de la commission communale nommée à cet effet, il a été décidé de maintenir le service de l'agence postale communale comme il est actuellement, ce qui impliquera le recrutement d'un agent.

Gestion du cimetière

La municipalité a entrepris depuis quelques années des procédures de reprises de concessions abandonnées. Ces procédures nécessitent beaucoup de rigueur et le secrétariat travail avec un logiciel dépassé.

Un accord de principe a été donné pour l'acquisition d'un nouvel outil de gestion du cimetière « clés en mains » qui permettra de travailler dans de bonnes conditions ; la dépense est estimée à 10 000 € HT.

Mandat au centre de gestion

Mandat est donné au centre de gestion des Deux-Sèvres pour lancer, au bénéfice de notre commune, une consultation visant à présélectionner des prestataires qui feront l'objet d'une mise en avant et seront présentés aux collectivités dans le cadre RGPD (règlement général pour la protection des données) entré en vigueur le 25 mai 2018 dans tous les pays de l'Union Européenne.

Perte de chiffres d'affaires

Pendant les travaux sur le grand pont d'Irleau le restaurant à proximité a constaté une perte notable de son chiffre d'affaire ; Hélas, la municipalité est démunie pour leur apporter une aide.

Relais assistante maternelle

Le conseil municipal a renouvelé son engagement financier auprès du centre socioculturel du pays Mauzéen du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2021 pour :

- La contribution au financement structurel de l'association de 578,56 €
- La contribution au financement du relais d'assistantes maternelles 1 265,60 €.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget de l'année 2019.

Partenariat de lecture publique avec le département

Le Maire a été autorisé à reconduire la convention avec le département pour une durée de 3 ans.

En effet, le conseil départemental intervient pour développer l'accès à la lecture publique en milieu rural auprès de la bibliothèque communale (prêt de livres, formation du personnels, accompagnement etc...)

Adhésion à l'Agence Technique Départementale - ID 79 Ingénierie Départementale

Il s'agit d'un établissement public administratif regroupant le Département, des communes et des établissements publics intercommunaux.

L'agence a pour objet d'apporter à ses membres une assistance d'ordre technique, juridique et financier. Chaque membre paie une cotisation annuelle tenant compte de sa tranche de population. La gouvernance est assurée par l'assemblée générale et le conseil d'administration.

- Ont été désignés pour siéger à l'assemblée générale :
 - Laurent CABANÈS en qualité de titulaire ;
 - Patrick MORIN en qualité de suppléant ;

Attributions de subventions

I. Après le succès de l'expérience « gym équilibre » mené l'an dernier au profit des séniors, l'association « les vénusiennes » a accepté de prendre en charge l'organisation des séances pour faire perdurer cette activité le jeudi de 9h à 10h dans la salle des fêtes. Une subvention complémentaire de 200,00 € leur sera versée pour équilibrer leur budget.

II. Le lycée Xavier Bernard, fréquenté par un élève du Vanneau-Irleau a sollicité la collectivité pour aider au financement d'un voyage d'études en Grèce estimé à 755 € par élève. Après en avoir délibéré, le conseil municipal a décidé de verser une subvention de 100,00 € à cet établissement.

Comité des fêtes

Messieurs Jérôme TEXIER et Jean-Dominique ROUX ont été nommés pour représenter la collectivité auprès du comité des fêtes.

Société de jeu de boules en bois

Monsieur Sébastien GUYOT, représentant l'association « reveil » boulistes du Vanneau, présente sur la commune depuis 70 ans, est intervenu en fin de séance avec l'autorisation du Maire.

Il a rappelé que la municipalité leur demande de ne plus utiliser les terrains de boules aménagés à leur intention dans les années 1980 en raison de la programmation du goudronnage des jeux pour en faire un parking.

Depuis 3 ans, l'association a dû délocaliser son activité de loisir et ses concours sur une commune vendéenne voisine mais cette année, en raison de travaux, la commune de Benet ne peut plus mettre le terrain de Nessiers à leur disposition.

Il demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur une éventuelle remise à disposition des terrains, à court et moyen terme.

Après en avoir discuté, il a été décidé de mettre, à nouveau, le terrain à la disposition de « Reveil boulistes ».

Il est envisagé d'aménager un nouveau terrain à mettre à la disposition de l'association.